



Office de la qualité et de la responsabilité en éducation

Plan d'activités 2023-2026

Le 31 décembre 2022



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Cameron Montgomery,
président
du 31 janvier 2022
au 30 janvier 2023



Martyn Beckett,
vice-président
du 6 mai 2022
au 5 mai 2024



Yvonne Ruke Akpoveta
du 7 octobre 2021
au 6 octobre 2023



Sanjay Dhebar
du 20 octobre 2022
au 19 octobre 2023



Mandy Nwobu
du 20 octobre 2022
au 19 octobre 2023



Kinga Petrovai
du 30 mars 2022
au 29 mars 2023



Mark Stewart
du 15 août 2022
au 14 août 2023



Kyle Wilson
du 18 juin 2022
au 17 juin 2024

DIRECTEUR GÉNÉRAL



Dan Koenig

OFFICE DE LA QUALITÉ ET DE LA RESPONSABILITÉ EN ÉDUCATION

2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9 | Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : www.oqre.on.ca

Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
DIRECTEUR GÉNÉRAL	2
Sommaire	6
Introduction	7
Mission	7
Mandat	7
Valeurs	8
Attentes énoncées dans la lettre de mandat	8
Cadre de gouvernance	9
Orientation stratégique	10
Aperçu des programmes et activités actuels et futurs	12
Numérisation et modernisation	12
Tests provinciaux de la maternelle à la 12 ^e année	13
Données du Questionnaire à l'intention de l'élève	13
Test de compétences en mathématiques (TCM)	14
Évaluations nationales et internationales	14
Recherche	15
Normes statistiques de l'OQRE	15

Cadre de qualité des données de l'OQRE.....	15
Soutien à la recherche grâce aux données de l'OQRE	15
Soutien aux écoles et liaison	16
Technologie de l'information	16
Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs	16
Ressources financières	16
Ressources humaines	16
Analyse de l'environnement.....	17
Facteurs externes	17
Perspectives internationales en matière d'évaluation	17
Perspectives nationales	18
Lutte contre les obstacles systémiques.....	22
Facteurs internes.....	22
Stratégie de dotation en personnel, ressources humaines et rémunération.....	23
Mesures et objectifs du rendement fondés sur les résultats et les extrants	26
Priorité stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE	26
Priorité stratégique 2 : Assurer une gouvernance et un engagement efficaces dans les activités de l'Office.....	28
MESURES DU RENDEMENT	28
Budget prévisionnel (en millions de dollars)	35
Immobilisations.....	36
Technologie de l'information et Plan de prestation de services électroniques.....	36
Initiatives en partenariat avec des tiers	37

Plan de mise en œuvre	39
Recherche.....	40
Plan de communication.....	40
Contexte	40
Stratégie.....	40
Canaux de communication	40
Identification, évaluation et stratégies d’atténuation des risques.....	41
Perturbation technique pendant ou après une séance de test.....	41
Qualité et intégrité des données.....	42
Retards dans la diffusion des résultats	42
Répondre aux attentes du grand public ou des parties prenantes	43
Ressources humaines	43

Sommaire

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) est un organisme du gouvernement de l'Ontario, régi par un conseil d'administration, qui contribue à la qualité et à la responsabilité dans le système éducatif financé par les fonds publics de l'Ontario. L'OQRE élabore et administre des tests à grande échelle qui fournissent des renseignements objectifs et fiables afin de soutenir la réussite des élèves. Les données de l'OQRE donnent un aperçu de la mesure dans laquelle les élèves satisfont aux attentes d'apprentissage décrites dans *Le curriculum de l'Ontario* en lecture, en écriture et en mathématiques à des étapes clés de leur parcours scolaire. Ces données constituent un indicateur important de l'apprentissage des élèves qui s'ajoute aux connaissances disponibles sur le rendement des élèves de l'Ontario, et aident à planifier l'amélioration à l'échelle de l'élève, de l'école, du conseil scolaire et de la province.

L'OQRE soutient les parents, tutrices et tuteurs, les responsables des politiques, les autres Ontariennes et Ontariens et le milieu de l'éducation en général dans la compréhension, l'analyse et l'utilisation appropriée de ses données à des fins d'amélioration des élèves et du système. Dans le cadre de son mandat, l'Office s'engage à lutter contre le racisme, à promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion, et s'efforce sans cesse de perfectionner son programme de tests à grande échelle de haute qualité.

Le cadre relatif à la responsabilité de l'Office pour son programme allant de la maternelle à la 12^e année est centré sur l'évaluation de toutes et tous les élèves de 9^e et 10^e année de la province (mathématiques et littératie pluridisciplinaire jusqu'à la fin de la 9^e année respectivement) et sur les tests de mathématiques et de littératie aux cycles primaire et moyen (administrés respectivement en 3^e et 6^e année). Les tests sont effectués en anglais et en français dans une variété de formats adaptés aux besoins d'apprentissage et d'accessibilité des élèves.

Ce plan d'activités définit l'orientation de l'Office pour l'exercice 2023-2026, en mettant l'accent sur la période 2023-2024, conformément à l'orientation stratégique établie par son conseil d'administration. L'OQRE partage avec ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation le désir de moderniser les tests et les processus de l'Office. Au cours de l'année fiscale 2023-2024, l'Office continuera d'être guidé par l'orientation stratégique suivante, approuvée par le conseil d'administration de l'OQRE :

- Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE.
- Assurer une gouvernance et un engagement efficaces dans les activités de l'Office.

Au cours de la prochaine année, l'Office continuera à perfectionner ses tests à grande échelle et à améliorer ses activités en matière de technologie de l'information et ses principales fonctions de gestion, notamment son approche relative à la communication des résultats, ainsi que ses pratiques liées à la confidentialité et à la sécurité.

La vision de modernisation de l'OQRE lui permettra de remplir plus efficacement son mandat de contribution à la qualité et à la responsabilité en matière d'éducation pour toutes et tous les élèves de l'Ontario. Cette vision place les élèves de la maternelle à la 12^e année de l'Ontario au centre du programme de tests; elle exploite judicieusement la technologie et maximise l'utilisation des données afin d'éclairer la prise de décision, améliorant ainsi l'apprentissage et le rendement.

Introduction

Mis sur pied en 1996, l'OQRE s'est distingué à titre d'organisme fournissant des services utiles aux Ontariennes et Ontariens en mesurant l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et en améliorant l'apprentissage des élèves.

Mission

Travaillant de concert avec le milieu de l'éducation pour soutenir la réussite et le bien-être de toutes et tous les élèves, l'OQRE se consacre à l'amélioration de la qualité et de la responsabilité du système éducatif en Ontario.

Mandat

Conformément au protocole d'entente de 2020 entre le ministère de l'Éducation et l'OQRE, les objets légaux suivants tiennent lieu de mandat à l'organisme :

- évaluer la qualité et l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire;
- élaborer des tests¹ et exiger ou entreprendre l'administration et la notation des tests des élèves des écoles élémentaires et secondaires;
- mettre au point des systèmes d'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire;
- rechercher et recueillir des informations sur l'évaluation du rendement scolaire;
- évaluer la responsabilité publique des conseils scolaires et recueillir des informations sur les stratégies visant à améliorer cette responsabilité;
- rendre compte au grand public et au ministre de l'Éducation des résultats des tests et, de façon générale, de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire et de la responsabilité publique des conseils scolaires;
- formuler des recommandations, dans ses rapports au grand public et au ministre de l'Éducation, sur toute question liée à

¹ Selon la Loi de 1996 sur l'OQRE, le terme « test » désigne « toute méthode d'évaluation du rendement scolaire des élèves de l'élémentaire et du secondaire ». (« test ») 1996, ch. 11, art. 1; 1997, ch. 31, art. 148 (1); 2017, ch. 34, ann. 46, par. 12 (1). »; extrait de : <https://www.ontario.ca/laws/statute/96e11#:~:text=1.,in%20elementary%20and%20secondary%20schools>

la qualité ou à l'efficacité de l'enseignement élémentaire et secondaire ou à la responsabilité publique des conseils scolaires.

Valeurs

- L'OQRE accorde de l'importance à ce que toutes et tous les élèves aient la possibilité d'atteindre leur niveau de rendement le plus élevé.
- L'OQRE accorde de l'importance à son rôle au service des membres du personnel enseignant, des parents, tutrices et tuteurs, des élèves, du gouvernement et du grand public pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage en salle de classe.
- L'OQRE accorde de l'importance aux données crédibles qui guident l'exercice professionnel et attirent l'attention sur les mesures aidant les élèves à réussir.
- L'OQRE accorde de l'importance à la recherche qui éclaire les évaluations à grande échelle et les pratiques en salle de classe.
- L'OQRE accorde de l'importance au dévouement et aux compétences spécialisées des membres du personnel enseignant de l'Ontario, à leur implication dans tous les aspects du processus de test et aux effets positifs de leur travail sur les résultats des élèves.
 - L'OQRE accorde de l'importance à la prestation de ses programmes et services de qualité équivalente en français et en anglais.

Attentes énoncées dans la lettre de mandat

La lettre de mandat reçue le 23 janvier 2023 de l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation, énonce comme suit le mandat de l'OQRE pour 2023-2024² :

- « Soutenir l'engagement du gouvernement à moderniser le système éducatif en poursuivant la mise en œuvre des tests numérisés et adaptatifs pour les cycles primaire et moyen, du test numérisé de mathématiques de 9^e année et du Test provincial de compétences linguistiques de l'Ontario d'une manière accessible.
- Soutenir la reprise de l'apprentissage en Ontario par la mise à disposition des données sur les tests de l'OQRE afin d'établir de nouvelles bases de référence relatives aux performances des élèves.
- Travailler en étroite collaboration avec le ministère et le Groupement I&TI des services à la collectivité pour soutenir les membres du personnel enseignant, les écoles et les conseils scolaires en leur fournissant des données issues des tests afin d'appuyer la planification des améliorations, y compris le système de communication des résultats récemment mis en place qui permet aux conseils scolaires de visualiser et d'analyser les données de l'OQRE. »

² Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2023, Lettre de mandat de l'OQRE

L'orientation générale des activités de l'Office pour l'année à venir porte sur la compétitivité, la viabilité et la gestion des dépenses; la transparence et la responsabilité; la gestion efficace, déterminée, évaluée et atténuée des risques, qui tient compte de l'impact de la COVID-19 et des risques liés aux situations d'urgence futures; la gestion optimale de l'effectif et le soutien de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités (IEC); la diversité et l'inclusion assurant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, diversifié et exempt de discrimination raciale, ainsi que l'inclusion de toutes les voix dans le processus d'élaboration des politiques et de prise de décision; la collecte de données améliorant la prise de décision, le partage des renseignements, la communication des résultats et la prestation de services; et la prestation numérique de services garantissant le respect des normes de service à la clientèle ainsi que l'utilisation d'outils améliorés depuis la COVID-19.

Cadre de gouvernance

L'OQRE est régi par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Comme énoncé dans la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, de sept à neuf membres peuvent être nommés au conseil d'administration pour une période déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'OQRE a été créé pour mesurer l'efficacité du système éducatif financé par les fonds publics et pour offrir des programmes de tests qui fournissent des renseignements objectifs et fidèles sur le rendement des élèves.

Le conseil d'administration de l'OQRE rend compte, par l'intermédiaire de sa présidente ou de son président, à la ou au ministre de l'Éducation. Il lui incombe d'établir l'orientation stratégique de l'Office et de définir les buts et objectifs associés conformément à son mandat, tel que défini par la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente de 2020 ainsi que les politiques et les directives établies par la ou le ministre de l'Éducation et le Conseil de gestion du gouvernement.

Le conseil d'administration veille à ce que l'Office rende des comptes à la population de l'Ontario en maintenant son indépendance par rapport au gouvernement provincial, en établissant une orientation stratégique en vue de remplir son mandat, en fixant des priorités pour atteindre l'excellence dans la prestation du programme de tests à grande échelle de l'Ontario, et en communiquant avec le grand public et le milieu de l'éducation.

La présidente ou le président du conseil d'administration doit rendre des comptes à la ou au ministre. Elle ou il assure la direction de l'Office en tenant la ou le ministre informé(e); en déposant, au nom du conseil d'administration, le plan d'activités ainsi que le rapport annuel et en assumant les rôles et les responsabilités qui lui sont assignés selon les directives du Conseil de gestion du gouvernement, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente ainsi que les politiques de gouvernance du conseil d'administration. La présidente ou le président veille également à l'intégrité des processus du conseil d'administration, représente le conseil devant des tiers et, conformément à la *Loi sur la fonction publique de l'Ontario* (LFPO), est responsable de l'éthique de l'OQRE pour toutes les personnes

nommées.

Le conseil d'administration se réunit régulièrement et exerce ses activités conformément à la *Loi sur l'OQRE*, à ses règlements administratifs, au protocole d'entente et à la LFPO. Le comité de la vérification et des finances soutient le conseil d'administration et s'assure que l'OQRE exerce une diligence raisonnable dans le maintien d'un cadre de contrôle financier efficace. Le comité de la gouvernance et des nominations est responsable de la révision des politiques de gouvernance sur un cycle de trois ans, d'assurer la conformité avec les politiques de gouvernance, de superviser les plans de développement professionnel des membres du conseil d'administration et de contribuer au processus de nomination des nouveaux membres au conseil d'administration. Le comité d'analyse, de diffusion des résultats et des communications identifie les priorités en matière d'analyse, de diffusion des résultats et de communications, puis élabore des politiques connexes soumises à l'approbation du conseil d'administration afin de faire progresser l'orientation stratégique et de guider le personnel dans sa mise en œuvre.

Le lien entre le conseil d'administration et les activités de l'OQRE se fait par l'intermédiaire de la directrice générale ou du directeur général. Cette personne est responsable devant le conseil d'administration de la supervision de la gestion des activités et du personnel et aussi d'assumer les rôles et responsabilités assignés par le conseil d'administration, la *Loi sur l'OQRE*, le protocole d'entente et les directives de l'Office énoncées par le Conseil de gestion du gouvernement. En vertu de la LFPO, la directrice générale ou le directeur général est responsable de l'éthique pour tout le personnel.

Les membres du personnel de l'Office relèvent de la directrice générale ou du directeur général et assument les rôles et responsabilités qui leur sont assignés par la direction et qui sont décrits dans les plans d'activités et de rendement préparés annuellement.

Orientation stratégique

Tout comme ses parties prenantes, son conseil d'administration et le ministère de l'Éducation, l'OQRE souhaite continuer à moderniser ses tests et ses processus. Au cours du cycle d'activités de trois ans couvert par le présent plan, l'Office sera guidé par l'orientation stratégique suivante, établie par son conseil d'administration :

- Orientation stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE
- Orientation stratégique 2 : Assurer une gouvernance et un engagement efficaces dans les activités de l'Office

Orientation stratégique 1	Orientation stratégique 2
<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves grâce aux données des tests à grande échelle. • Transformer les tests provinciaux afin qu'ils tiennent compte de l'expérience contemporaine en classe et tirer parti de la technologie pour fournir des tests personnalisés et accessibles. • Soutenir les parties prenantes de l'OQRE dans la numérisation et la modernisation des tests. 	<p><i>Buts :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir les réseaux et les partenariats en vue de renforcer les capacités professionnelles et les ressources financières de l'OQRE. • Identifier et prendre en compte les implications de l'intégration des ensembles de données donnant lieu à la diffusion de résultats significatifs. • Collaborer efficacement avec les parties prenantes pour l'amélioration continue du travail de l'Office. • Élaborer et exécuter un plan de communication efficace pour chaque priorité et objectif stratégique. • Veiller à la mise en place d'activités en lien avec la technologie de l'information et de mesures de sécurité efficaces. • Assurer une gouvernance et des pratiques de gestion efficaces et équitables. • Favoriser une culture d'entreprise solide fondée sur un sentiment d'inclusion et d'appartenance.

Aperçu des programmes et activités actuels et futurs

Numérisation et modernisation

La vision qu'a l'OQRE de sa numérisation et modernisation lui permet de répondre plus efficacement aux besoins de la province en matière de qualité et de responsabilité en éducation. L'OQRE vise l'amélioration continue dans son cheminement afin de soutenir les résultats positifs des élèves dans un monde numérique en constante évolution. L'objectif de l'Office est de donner à toute personne prenant part à ses tests la possibilité de démontrer sa pleine compréhension du programme-cadre. À partir des résultats de ses tests, l'OQRE recueille des renseignements et des données qui permettent d'évaluer le rendement du système éducatif public de l'Ontario.

La modernisation de l'OQRE permet de répondre aux besoins de la province quant à la qualité et à la responsabilité en éducation. L'Office vise à fournir des renseignements fondés sur des preuves concernant l'apprentissage des élèves en Ontario afin de faciliter leur amélioration et réussite. La modernisation à l'OQRE est une initiative pluriannuelle à multiples facettes qui porte sur cinq domaines distincts :

- les tests à grande échelle;
- la communication des résultats;
- le soutien à la recherche grâce à l'utilisation des données de l'OQRE;
- l'engagement auprès des Ontariennes et des Ontariens;
- le respect de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en éducation.

En partenariat avec le ministère de l'Éducation et les conseils scolaires, l'OQRE maximisera l'utilité des renseignements fournis par les tests à grande échelle en analysant les données qui s'y rapportent. L'OQRE continuera à partager ses données, à produire des recherches fondées sur celles-ci et à publier des rapports interactifs qui sont essentiels à la progression du milieu de l'éducation. Une partie de la modernisation des activités et de la nouvelle orientation de l'OQRE impliquait la numérisation de son programme de tests à grande échelle au cours de l'année scolaire 2021-2022. Les tests numérisés à grande échelle présentent plusieurs avantages par rapport aux tests sur papier.

Les tests numérisés de l'OQRE

- continueront à garantir que les élèves sont au centre des tests à grande échelle et que les tests sont alignés sur leur expérience éducative;
- augmentent la flexibilité dans l'administration des tests tout au long de l'année scolaire et offrent une rétroaction

- opportune aux parents, tutrices et tuteurs, et au personnel enseignant sur les résultats des élèves;
- tiennent compte plus efficacement de l’accessibilité, de l’équité, de la diversité et de l’inclusion, tout en demeurant en phase avec *Le curriculum de l’Ontario*;
- intègrent des outils numériques, y compris des adaptations, dans la barre d’outils et le menu afin de faciliter l’engagement des personnes qui font les tests.

Tests provinciaux de la maternelle à la 12^e année

La transition vers le format numérique des tests de l’Office a commencé en 2021 et se poursuivra à l’avenir. La mise à l’essai des tests numériques pour la 9^e année et le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) a été effectuée au cours de l’année scolaire 2020-2021. Les tests des cycles primaire et moyen, le Test de mathématiques, 9^e année et le TPCL sont passés au format numérique au cours de l’année scolaire 2021-2022. Le programme actuel de tests de la maternelle à la 12^e année est présenté dans le tableau suivant :

Test	Année d’études	Matières
Cycle primaire	3 ^e année	Lecture, écriture, mathématiques
Cycle moyen	6 ^e année	Lecture, écriture, mathématiques
9 ^e année	9 ^e année	Mathématiques
TPCL	10 ^e année	Littératie

La littératie comme exigence de fin d’études a été rétablie, et ce, en commençant par les élèves qui obtiendront leur diplôme au cours de l’année scolaire 2022-2023. Ces élèves doivent satisfaire à l’exigence liée à la littératie afin d’obtenir leur diplôme en 2022-2023. La totalité des élèves de 10^e et 11^e année ainsi que les élèves ne graduant pas encore, y compris ceux qui apprennent à distance, doivent également s’efforcer de satisfaire à l’exigence liée à la littératie pour l’obtention du diplôme en participant au TPCL ou en suivant le cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l’Ontario (CCLESO). Pour permettre aux élèves de satisfaire avec un maximum de souplesse à l’exigence de littératie afin d’obtenir leur diplôme, en particulier aux élèves en apprentissage à distance, en 2022-2023, les élèves pourront s’inscrire au CCLESO sans avoir tenté de faire le TPCL.

Données du Questionnaire à l’intention de l’élève

Les Questionnaires à l’intention des élèves de l’OQRE permettent de recueillir des renseignements précieux sur des aspects de l’apprentissage et du rendement des élèves. L’Office poursuivra sa collecte de données sur les attitudes des élèves à l’égard des mathématiques et de la littératie, ainsi que sur leur perception de l’environnement dans lequel ils apprennent. Ces données

contextuelles peuvent être utilisées pour identifier les tendances et orienter la prise de décision dans l'amélioration de l'éducation à l'échelle des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la province.

Test de compétences en mathématiques (TCM)

L'exigence de réussir le TCM pour obtenir le certificat de qualification à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario n'est plus en vigueur. Selon la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario – dossier de la Cour divisionnaire numéro 20-2584, le TCM n'est plus une exigence de certification.

Évaluations nationales et internationales

L'OQRE administre quatre évaluations nationales et internationales à grande échelle au nom du gouvernement de l'Ontario tous les trois à cinq ans : Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS), Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS), Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) et Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Au cours du cycle d'activités 2023-2026, l'OQRE soutiendra la participation de l'Ontario aux évaluations nationales et internationales telles que déterminées par le ministère de l'Éducation.

Évaluation	Organisation partenaire	Âge approximatif / Année d'études	Matières
TEIMS	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire	4 ^e année et 8 ^e année	Mathématiques, sciences
PIRLS	Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire	4 ^e année	Lecture
PPCE	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	8 ^e année	Lecture, mathématiques, sciences
PISA	Organisation de coopération et de développement économiques	15 ans	Lecture, mathématiques, sciences

Recherche

Le quatrième objet de la *Loi de 1996 sur l'OQRE* fait de la recherche et de la collecte de renseignements sur l'évaluation du rendement scolaire l'un des piliers de l'Office. L'OQRE reconnaît la nécessité de continuer à mettre l'accent sur la recherche pour soutenir le rendement scolaire des élèves afin d'améliorer leurs résultats d'apprentissage à l'échelle de l'individu, de la classe, de l'école et du système. À l'OQRE, nous pensons que les discussions sur la qualité de l'éducation doivent être éclairées par des données probantes et fondées sur la recherche. Tourné vers l'avenir, l'OQRE continuera à développer son programme de tests numériques de concert avec ses parties prenantes de toute la province. L'Office poursuivra également l'adaptation et l'amélioration de ses modèles de communication des résultats afin que le secteur de l'éducation dispose en temps opportun de renseignements utiles fondés sur les données de l'Office.

Normes statistiques de l'OQRE

L'OQRE s'aligne sur Statistique Canada en reconnaissant les normes statistiques comme un ensemble de règles qui décrivent comment les données sont recueillies et comment les statistiques et les résultats sont produits et partagés. Les normes statistiques de l'OQRE sont utilisées pour fournir un aperçu des données sur des sujets précis et sur les expériences d'apprentissage de groupes d'élèves. Ces normes assurent également l'uniformité de la qualité des données au fil du temps.

Cadre de qualité des données de l'OQRE

Le cadre de qualité des données de l'OQRE apporte une rigueur systématique et méthodologique aux processus de validation de la qualité des données de l'Office. Les processus de qualité des données de l'OQRE utilisent des lignes directrices, des règles administratives, des méthodologies et des protocoles clairement définis pour s'assurer que la qualité des données est maintenue à toutes les étapes, y compris pour la collecte, le traitement et l'analyse des données éducatives, ainsi que pour la communication et le partage des résultats.

Soutien à la recherche grâce aux données de l'OQRE

L'OQRE reconnaît l'importance des partenariats afin de remplir son mandat de recherche. À l'heure actuelle, l'OQRE compte parmi ses partenaires de recherche *l'Offord Centre for Child Studies* de l'Université MacMaster, *l'Ontario Institute for Studies in Education (OISE)*, *Unity Health Toronto* et *The Hospital for Sick Children*. Nos projets de recherche communs portent notamment sur l'examen du parcours d'apprentissage des élèves de l'Ontario afin de « comprendre les trajectoires d'apprentissage et de bien-être des élèves, de la petite enfance à l'adolescence » et sur l'étude des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les résultats des

élèves.

Soutien aux écoles et liaison

L'équipe de soutien aux écoles et liaison de l'OQRE travaille en collaboration avec les conseils scolaires, les membres du personnel enseignant, les candidates et candidats à l'enseignement, les directions d'école qualifiées, les groupes d'élèves et les parents, tutrices et tuteurs, pour soutenir l'utilisation des données, des recherches et de la plateforme de test en ligne de l'OQRE. Au cours de la prochaine année, cette équipe continuera à offrir des webinaires visant à aider les conseils scolaires et les écoles à utiliser les données et les ressources de l'OQRE (par exemple, une formation pour le personnel de la technologie de l'information dans les conseils scolaires afin de connaître l'état de préparation du réseau pour la plateforme de test en ligne, et pour les directions d'école et les consultantes ou consultants afin d'obtenir les détails de l'administration des tests numérisés de l'OQRE).

Technologie de l'information

En collaboration avec le Groupement de l'information et de la technologie de l'information (I&TI) pour les services à la collectivité (GSC) et les Services de la technologie de l'information (STI), l'Office continuera d'examiner et d'optimiser ses activités d'information et de technologie de l'information au Centre de données de Guelph.

Ressources nécessaires pour atteindre les buts et les objectifs

Ressources financières

L'OQRE connaît une période de changement majeur dans la façon dont il mène les éléments clés de ses programmes. La numérisation de ses tests, le renforcement de son écosystème I&TI, l'accent renouvelé sur l'équité et l'inclusion et l'exploitation améliorée de ses données ont tous été planifiés en fonction du niveau actuel de financement reçu du gouvernement.

Ressources humaines

La transformation du modèle de fonctionnement de l'OQRE devrait avoir une certaine incidence sur les ensembles de compétences nécessaires pour remplir les obligations de l'Office en vertu des nouvelles orientations stratégiques. L'Office envisage de procéder à une étude organisationnelle afin de s'assurer que les ressources humaines et les compétences de l'Office lui permettent d'atteindre avec succès ses objectifs de modernisation. Il continuera à faire appel à des tiers, le cas échéant, pour soutenir ses initiatives.

Analyse de l'environnement

La pandémie de COVID-19 a fortement influencé l'éducation dans le monde entier. Alors que de nombreuses juridictions avaient déjà commencé à se tourner vers l'enseignement et les tests numériques, cette épidémie a accéléré certaines de ces démarches.

Facteurs externes

Perspectives internationales en matière d'évaluation

Les exemples suivants sont des résumés des pratiques d'évaluation numérique dans certaines juridictions du monde. La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur ces plans de mise en œuvre.

Australie

L'*Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority* (ACARA), créée en 2008 en tant qu'organisme indépendant, a pour tâche de fournir des conseils et d'assurer la mise en œuvre du programme-cadre, des tests et de la communication des résultats à l'échelle du pays.³ L'ACARA élabore le programme-cadre de l'Australie et définit les orientations du Programme national d'évaluation (NAP). Faisant partie du NAP, le *National Assessment Program – Numeracy and Literacy* (NAPLAN) évalue chaque année les élèves de 3^e, 5^e, 7^e et 9^e année en numératie et en littératie (lecture, écriture, orthographe, grammaire et ponctuation). Les résultats sont fournis à l'échelle nationale, étatique et régionale. Les tests NAPLAN se font en ligne et sont adaptatifs.⁴ Les résultats du test NAPLAN 2022 sont pour la plupart stables, quoique l'on constate un recul de la numératie en 5^e année et de l'orthographe en 9^e année. Une diminution des « taux de participation des élèves en raison de la pandémie, de la grippe et des inondations » a été signalée.

Angleterre

Le système éducatif anglais comporte quatre étapes clés (*Key stages – KS*) : à l'école primaire, KS1, 1^{re} et 2^e années, et KS2, 3^e à 6^e années; à l'école secondaire, qui englobe l'école *Junior*, KS3, 7^e à 9^e années; et à l'école *Senior*, KS4, 10^e et 11^e années. La 9^e année marque le passage des élèves de l'école *Junior* à l'école *Senior*. Le système éducatif comprend également la *Standards & Testing Agency*, chargée d'élaborer et de faire passer les *Standard Assessment Tests* (SAT) aux élèves à la fin des étapes clés 1 et 2 (2^e et 6^e année).⁵ Les SAT évaluent les progrès et les résultats des élèves du primaire en anglais, en sciences et en mathématiques. Ensuite, le

³ Australian Curriculum, Assessment and Reporting Authority – ACARA, 2022, « Our Purpose », extrait de : <https://www.acara.edu.au/about-us>

⁴ National Assessment Program – NAP, 2022, « Understanding online assessment », extrait de : <https://www.nap.edu.au/naplan/understanding-online-assessment>

⁵ United Kingdom's Standards and Testing Agency, 2022, « What we do », extrait de : <https://www.gov.uk/government/organisations/standards-and-testing-agency>

General Certificate of Secondary Education (GCSE) se déroule à l'étape clé 4. Sous la supervision de l'*Office of Qualifications and Examinations Regulation in England*, plusieurs conseils d'examen, dont l'*Assessment and Qualifications Alliance* (AQA) et l'*Oxford, Cambridge and RSA Examinations* (OCR), dispensent les tests. Les matières évaluées comprennent entre 9 et 12 domaines, certains obligatoires (anglais, mathématiques, deux ou trois sciences, histoire et géographie, une langue vivante, etc.) et d'autres choisis par chaque élève en fonction de ses habiletés et préférences. C'est à l'issue des deux années du programme GCSE, après les examens, que les élèves reçoivent leur GCSE. À noter que les élèves ayant des besoins particuliers sont évalués selon un barème différent.

En raison de la pandémie, aucune évaluation des programmes-cadres nationaux d'enseignement primaire, y compris les SAT, n'a été réalisée au cours des années scolaires 2019-2020 ou 2020-2021; ces activités de test ont repris au cours de l'année scolaire 2021-2022.⁶

Massachusetts (États-Unis)

Le *Massachusetts Department of Elementary and Secondary Education* élabore et administre le *Massachusetts Comprehensive Assessment System* (MCAS).⁷ En vertu de la loi fédérale et de la loi de l'État, toutes et tous les élèves qui utilisent le système éducatif public du Massachusetts sont tenus de participer à des tests standardisés à l'échelle de l'État. En 2017, le Massachusetts a mis en place le *Next-Generation Massachusetts Comprehensive Assessment System*, un programme de tests informatisés destinés aux élèves de la 3^e à la 8^e année et de la 10^e année en langue anglaise et mathématiques (*English language arts and maths*); et aux élèves de la 5^e et de la 8^e année en Sciences et technologie. Les élèves ne réussissant pas ou manquant un test MCAS, ou effectuant un transfert sans avoir réussi un test MCAS, doivent passer un test de reprise en langue anglaise ou en mathématiques, effectué à la fin de l'automne et au début du printemps. Les anciens tests de reprise en langue anglaise et en mathématiques ont été progressivement supprimés lors de la dernière administration, en novembre 2021. Pour la première fois, « en 2022-2023, tous les tests de reprise seront des tests informatisés de nouvelle génération, auxquels s'ajouteront des tests sur papier, au besoin ».⁸

Perspectives nationales

Alberta

Le gouvernement de l'Alberta met en place « une approche progressive pour la mise en œuvre d'outils de dépistage obligatoires en

⁶ Government of the U.K., 2022, « SATs or National Curriculum Assessment », extrait de : <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/cbp-7980/#:~:text=SATs%2C%20or%20national%20curriculum%20assessments%2C%20are%20assessments%20of%20primary%20pupils,of%20primary%2F%20junior%20phase>.

⁷ Massachusetts Department of Elementary and Secondary Education, 2022, « Massachusetts Comprehensive Assessment System », extrait de : <https://www.doe.mass.edu/mcas/default.html>

⁸ Massachusetts Department of Elementary and Secondary Education, 2022, « Initial Release of the 2022–23 MCAS and ACCESS for ELLs Testing Schedule », extrait de : <https://www.doe.mass.edu/mcas/2023schedule.html>

matière de littératie et de numératie pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année. À partir de septembre 2022, les autorités scolaires devront administrer des tests de dépistage portant sur la littératie et la numératie, tirés d'une liste approuvée. Ces tests de dépistage obligatoires seront progressivement mis en place dans les écoles de la province pour les élèves de 2^e et 3^e année, puis pour les élèves de 1^{re} année en janvier 2023. »⁹ L'utilisation d'autres outils d'évaluation se poursuivra également pour remédier au déficit d'apprentissage observé lors de la pandémie. La période d'évaluation pour le Test d'apprentissage des élèves 2022-2023 (*Student Learning Assessment*), visant à évaluer les compétences en littératie et en numératie dans la langue d'enseignement de l'élève au début de la 3^e année, a été fixée entre la mi-août et la fin octobre 2022.¹⁰

L'Alberta administre aussi ses Tests de rendement provinciaux (*Provincial Achievement Tests – PAT*) aux élèves de 6^e et 9^e année. Les dérogations aux PAT de 6^e année pour l'année scolaire 2022-2023 s'appliqueront aux écoles qui choisissent de mettre en œuvre de nouveaux programmes-cadres de mathématiques ou d'anglais et littérature de 6^e année, ou de faire l'essai du programme actualisé de sciences de 6^e année, de français langue première et littérature, ou de français immersion et littérature. Les enseignantes et enseignants apportent leur contribution lors de la phase pilote et du déploiement des PAT de 6^e année.¹¹ Enfin, des modifications temporaires ont aussi été apportées aux épreuves en vue de l'obtention d'un diplôme. Au titre de l'année scolaire 2022-2023, elles « compteront pour 20 % de la note globale du cours de l'élève. La pondération reviendra à 30 % pour l'année scolaire 2023-2024. »¹²

Colombie-Britannique

Le Test de compétences de base (*Foundation Skills Assessment – FSA*) est une évaluation annuelle, à l'échelle de la province, des compétences en littératie et en numératie de l'ensemble des élèves de 4^e et de 7^e année de la Colombie-Britannique. Des membres du personnel enseignant de toute la province collaborent à l'élaboration du FSA. Les tests de littératie comportent deux types de questions : les questions à réponse choisie et les questions à réponse construite. Le FSA compte quatre composantes : un volet Collaboration, un volet Livret de l'élève, un volet En ligne et un volet Réflexion de l'élève. Les tests ont été remaniés au cours de l'année scolaire 2021-2022 en regroupant les anciennes catégories lecture et écriture en littératie. Le FSA était en ligne du 3 octobre au 11 novembre 2022.¹³ En Colombie-Britannique, les tests de fin d'études consistent en un test de littératie et de numératie en 10^e année, et en un test de littératie en 12^e année.

⁹ Gouvernement de l'Alberta, 2022, « Early Years Assessments », extrait de : <https://www.alberta.ca/early-years-assessments.aspx#jumplinks-1>

¹⁰ Gouvernement de l'Alberta, 2022, « Student Learning Assessments – Important Dates », extrait de : <https://www.alberta.ca/student-learning-assessments.aspx>

¹¹ Gouvernement de l'Alberta, 2022, « 2022-2023 Provincial Achievement Tests (PATs) update », extrait de : <https://www.alberta.ca/provincial-achievement-tests.aspx>

¹² Calgary Board of Education, 2022, « Provincial Assessments and Reports », extrait de : <https://cbe.ab.ca/about-us/provincial-tests-and-reports/Pages/default.aspx>

¹³ Gouvernement de la Colombie-Britannique, 2022, « Foundations Skills Assessments », extrait de : <https://www2.gov.bc.ca/gov/content/education-training/k-12/administration/program-management/assessment/foundation-skills-assessment>

Nouveau-Brunswick

Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick (*Department of Education and Early Childhood Development – EECD*) est chargé de concevoir et d'administrer les tests provinciaux, dont les résultats sont utilisés pour l'élaboration de politiques et de programmes à l'échelle de la province, du district et de l'école.¹⁴ Les tests de la 4^e à la 8^e année font partie du Programme d'évaluation provincial du Nouveau-Brunswick. Ils permettent d'évaluer les compétences en lecture en anglais et en littératie scientifique en 4^e année; les mathématiques (ensemble des élèves) et la lecture en immersion en français (élèves en immersion en français uniquement) en 5^e année; la lecture en anglais et la littératie scientifique en 6^e année; les mathématiques (ensemble des élèves) et la lecture en français (immersion en français ou français post-intensif) en 7^e année; la littératie scientifique, la numératie (à partir de 2023) et le français en 8^e année. Le Test d'évaluation des compétences en langue anglaise (*English Language Proficiency Assessment*) vise à évaluer les habiletés de compréhension en lecture des élèves du secondaire. De plus, dans le cadre du Programme d'évaluation provincial du Nouveau-Brunswick, le Test de 10^e année mesure les habiletés de lecture en français langue seconde. À noter qu'« un nouvel outil d'évaluation formative est mis à l'essai dans les classes de maternelle du Nouveau-Brunswick au cours de l'année scolaire 2022-2023. L'évaluation de la littératie en début de scolarité (*Early Grades Literacy Assessment – EGLA*) vient soutenir les enseignantes et enseignants dans l'évaluation et le suivi de l'acquisition des cinq habiletés fondamentales de la lecture : la conscience phonologique, la phonétique, la fluidité, le vocabulaire et la compréhension. »¹⁵ La structure et le contenu de l'EGLA sont en phase avec le programme-cadre de la province. En 2021-2022, la méthode d'administration de tous les tests est passée de l'échantillonnage à l'administration à l'ensemble de la population.¹⁶

Perspectives de l'Ontario

Le gouvernement de l'Ontario a lancé son Plan pour le rattrapage (*Plan to Catch Up*),¹⁷ composé des cinq éléments clés suivants :

1. Retour à l'enseignement en salle de classe en septembre 2022 pour une expérience scolaire complète;
2. Mesures de soutien élargies pour les élèves : tutorat, littératie et aide aux élèves en difficulté pour remédier aux lacunes d'apprentissage;
3. Développement accru des compétences en fonction des exigences du marché du travail;
4. Majoration des sommes allouées à l'amélioration des installations d'enseignement;
5. Accès à du soutien en matière de santé mentale.

¹⁴ Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2022, « Provincial Assessment Information », extrait de : <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/K12/eval/AssessmentBrochure.pdf>

¹⁵ Gouvernement du Nouveau-Brunswick – Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, 2022, « Reports on Achievement 2021-2022 », extrait de : https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/departments/education/k12/content/anglophone_sector/reports_on_achievement.html

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Gouvernement de l'Ontario, 2022, « Plan to Catch Up », extrait de : <https://files.ontario.ca/edu-plan-to-catch-up-en-2022-07-25.pdf>

Le Plan pour le rattrapage de l'Ontario, annoncé en octobre 2022, comprend des mesures qui « prennent en compte les résultats des tests de l'OQRE et préparent les élèves à leur réussite future ». Ces nouvelles mesures de soutien prévoient notamment :

- **de nouvelles ressources numériques**, dont les trousse de cours de mathématiques du palier élémentaire de [TVO](#) et les [Missions d'Élo de TFO sur Idélo](#), et l'accès au cours de mathématiques en ligne de 9^e année pour des révisions et des pratiques additionnelles. L'Ontario fournit en outre 15 millions de dollars supplémentaires aux conseils scolaires pour leur permettre d'offrir un outil numérique aligné sur *Le curriculum de l'Ontario* afin de soutenir les élèves, les parents et le personnel enseignant.
- **des équipes d'action pour les mathématiques (Math Action Teams)** seront déployées dans les conseils scolaires moins performants afin de promouvoir des pratiques d'enseignement des mathématiques à fort impact dans les salles de classe de l'Ontario. Ces équipes d'experts identifieront et recommanderont des mesures ciblées à court et à long terme, en mettant l'accent sur les interventions précoces.
- **des améliorations relatives à la lecture précoce** qui renforcent notre réponse au rapport sur l'enquête *Le droit de lire* de la Commission ontarienne des droits de la personne (CODP), dont un investissement de 25 millions de dollars dans des programmes d'intervention en lecture fondés sur des données probantes et dans des tests professionnels, et qui aident le personnel enseignant à intervenir plus tôt auprès des jeunes élèves. Dès l'année scolaire 2023-2024, les élèves de la 2^e année de la maternelle à la 2^e année feront l'objet d'un dépistage de leur aptitude à la lecture à l'aide d'outils fondés sur des données probantes. Le gouvernement collaborera également avec les conseils scolaires et les partenaires syndicaux au cours de cette année scolaire afin de mettre en place un ensemble cohérent d'outils de dépistage recommandés.
- **la prolongation du programme de soutien au tutorat, doté de 175 millions de dollars**, dont le terme était précédemment fixé au 31 décembre 2022. Le gouvernement prolonge l'investissement dans ce programme de tutorat financé par les fonds publics afin que les élèves continuent d'avoir accès aux mesures de soutien dont ils ont besoin pour combler leurs lacunes.
- **la poursuite de la modernisation du programme-cadre**, notamment en mettant l'accent sur les mathématiques, les sciences, l'informatique, les études commerciales et l'éducation technologique, afin de garantir que les élèves disposent des habiletés nécessaires pour les emplois de demain. Cette modernisation comprendra un cycle régulier de révision du programme-cadre permettant de s'assurer qu'il est à jour et pertinent vis-à-vis des compétences professionnelles et personnelles importantes, y compris les parcours vers les métiers spécialisés, le tout soutenu par un Guide de révision du programme-cadre favorisant une plus grande transparence à l'égard des élèves et de leurs familles.
- **des mesures de soutien à l'assiduité pour les élèves en difficulté**, en travaillant de concert avec les conseils scolaires à l'élaboration d'attentes provinciales sur la manière dont ces derniers soutiennent les élèves aux prises avec des problèmes d'assiduité et permettent à un plus grand nombre d'élèves de bénéficier d'un apprentissage cohérent en salle de classe.¹⁸

¹⁸ Gouvernement de l'Ontario, 2022, « Province Takes Action to Ensure Students Catch up », extrait de : <https://news.ontario.ca/en/release/1002410/province-takes-action-to-ensure-students-catch-up>

Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario a fait part de mesures visant à lutter contre l'antisémitisme, dont la mise en œuvre de sa première exigence d'apprentissage obligatoire à l'école élémentaire en ce qui concerne la sensibilisation à l'Holocauste dans le cadre du programme de la 6^e année et la collaboration avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario afin d'élaborer une formation professionnelle liée à l'Holocauste à l'intention des enseignantes et enseignants.¹⁹

Lutte contre les obstacles systémiques

À titre de membre de la fonction publique de l'Ontario, l'OQRE incarne ses valeurs d'inclusivité, d'intégrité et d'excellence en matière de service public et s'engage à défendre la lutte contre le racisme, l'équité, la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de ses activités et politiques internes et externes. L'Office élabore actuellement un plan pluriannuel qui lui permettra d'identifier, de gérer et de rectifier les inégalités et les obstacles systémiques susceptibles d'affecter le personnel de l'Office et les élèves qu'il dessert. L'Office élaborera aussi des initiatives axées spécifiquement sur les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et sur les besoins relatifs à l'évaluation des communautés en quête d'équité.

L'OQRE estime que ces mesures contribueront à favoriser une culture d'entreprise où chaque personne éprouve un sentiment d'inclusion et d'appartenance, et qu'elles continueront à se refléter dans ses activités visant à soutenir les élèves et le système éducatif de l'Ontario.

Facteurs internes

L'OQRE traverse une période de transition et de changement qui entraîne des répercussions sur son travail et sur la façon dont il est effectué. Le succès des efforts de numérisation et de modernisation de l'Office repose sur l'étude organisationnelle et la gestion du changement relatives aux personnes, aux processus et à la technologie.

En 2023, l'OQRE continuera de mettre à disposition ses tests sur une plateforme numérique tout en garantissant la qualité et la clarté des périodes d'évaluation pour l'administration des tests et la communication des résultats. Après avoir diffusé les données provinciales tirées de ses tests administrés au cours de l'année scolaire 2021-2022, l'OQRE a communiqué en novembre 2022 les premiers résultats des tests des écoles et des conseils scolaires depuis la période précédant la pandémie. Plus de 600 000 élèves des niveaux élémentaire et secondaire des systèmes scolaires de langues française et anglaise de la province ont fait les tests de l'OQRE au cours de l'année scolaire 2021-2022. Pour la première fois, l'OQRE rend compte des résultats de rendement de ses nouveaux

¹⁹ Gouvernement de l'Ontario, 2022, « Ontario Strengthening Holocaust Education to Counter Rising Antisemitism », extrait de : <https://news.ontario.ca/en/release/1002465/ontario-strengthening-holocaust-education-to-counter-rising-antisemitism>

tests numériques à l'échelle des écoles et des conseils scolaires. Les tests modernisés à grande échelle de l'OQRE font appel à un nouveau modèle en ligne de prestation des tests qui diffère de celui des anciens tests sur papier. La nouvelle plateforme de l'OQRE s'appuie sur des tableaux de bord interactifs et conviviaux permettant au personnel enseignant, aux parents, tutrices et tuteurs et au grand public d'accéder aux données des tests et des questionnaires à l'échelle provinciale et locale.

Stratégie de dotation en personnel, ressources humaines et rémunération

L'OQRE jouit d'un personnel doté d'un haut niveau d'engagement envers son travail. Le personnel de l'Office fait partie des unités de négociation du SEFPO et de l'AMAPCEO. L'OQRE suit le processus de la FPO en matière de classification, de recrutement et d'autres fonctions RH, conformément à la *Politique d'emploi* de la FPO. La rémunération est fondée sur les échelles salariales de la FPO pour les unités de négociation respectives. Chaque année, des membres du personnel enseignant sont mis à disposition par les conseils scolaires pour aider à l'élaboration et à la notation des tests. L'OQRE continuera de faire appel à l'expertise des éducatrices et éducateurs de toute la province pour la notation des questions à réponse construite de ses tests numériques.

Le passage aux tests numériques et les nouvelles orientations stratégiques offrent des possibilités intéressantes d'optimiser les ressources humaines de l'Office, ainsi que ses partenariats. L'abandon des tests sur papier ouvre la voie à de nouvelles façons d'appliquer les connaissances et l'expertise du personnel à la réalisation de la mission de l'Office.

Pour s'engager auprès des communautés autochtones, il faudra mener des activités qui respectent le statut constitutionnel des Premières Nations, lequel est distinct de celui des groupes en quête d'équité. Pour ce faire, il faudra améliorer les compétences et les efforts des parties prenantes et élaborer une stratégie judicieuse. La réaffectation des responsabilités et des objectifs du personnel actuel, ainsi que le recours à des experts externes, peuvent contribuer à répondre à ces besoins.

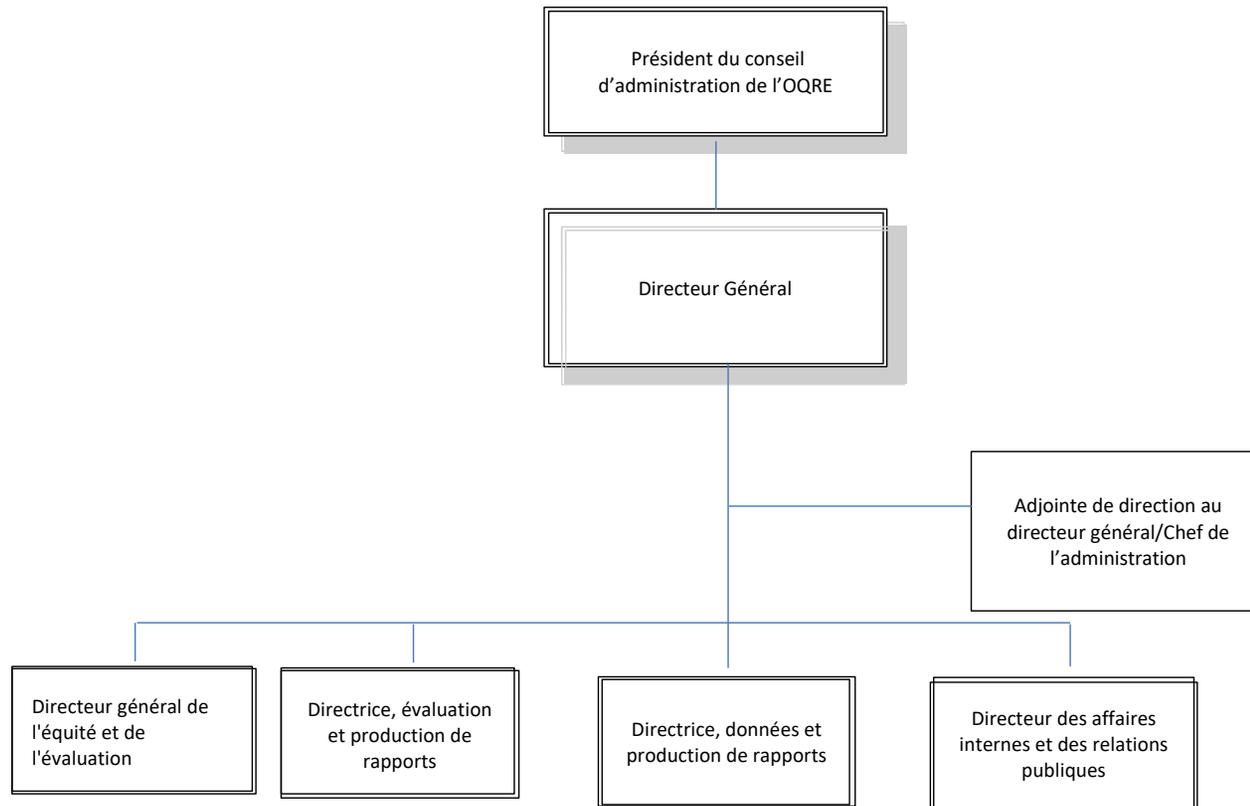
L'Office procède actuellement à une étude organisationnelle afin de déterminer la dotation en personnel et les structures appropriées pour atteindre ses objectifs stratégiques. L'évaluation de la structure organisationnelle implique de répondre aux préoccupations de l'audit liées aux points de défaillance uniques et aux lacunes en matière de capacités, qui entravent l'évolution des meilleures pratiques. Toutes les décisions concernant les changements relatifs aux ressources humaines découlant de cet examen devront être discutées et planifiées de manière appropriée dans le cadre de la politique gouvernementale et des dispositions des conventions collectives.

La principale priorité de l'Office en cette période de changement est de s'assurer que l'organisation dispose des ensembles de compétences et des plans de relève nécessaires pour remplir les obligations qui lui incombent. L'OQRE bénéficie également

d'ententes avec des fournisseurs qui soutiennent le personnel dans l'exécution du travail de l'Office. Ces fournisseurs sont retenus en vertu d'un processus transparent d'appel d'offres et d'évaluation en accord avec les directives de la fonction publique de l'Ontario et sont soigneusement supervisés par la direction et le personnel de l'OQRE, qui sont responsables devant la directrice générale ou le directeur général. Comme l'indique son protocole d'entente, l'Office coordonne aussi ses activités avec les divisions du ministère pour soutenir des domaines spécifiques tels que la cybersécurité et l'architecture d'entreprise.

L'organigramme de haut niveau de l'Office est le suivant :

L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation
en date de novembre 2022 :



Mesures et objectifs du rendement fondés sur les résultats et les extrants

Les mesures de rendement ci-dessous sont axées sur l'exercice 2023-2024, le conseil d'administration entreprenant des activités de planification stratégique qui définiront l'orientation du prochain cycle d'activités de l'Office.

Priorité stratégique 1 : Numériser et moderniser tous les tests de l'OQRE

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
A. Favoriser l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves grâce aux données des tests à grande échelle.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir des données crédibles à la communauté éducative afin d'éclairer le conseil scolaire et l'amélioration des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Élaborer, administrer et noter le Test de mathématiques, 9^e année, le TPCL et les tests de littératie et de mathématiques pour les élèves des cycles primaire et moyen.
B. Transformer les tests provinciaux afin qu'ils tiennent compte de l'expérience contemporaine en classe et tirer parti de la technologie pour fournir des tests personnalisés et accessibles.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tirer parti des nouveaux modèles d'évaluation numériques pour offrir une expérience de test plus pertinente et plus engageante. ✓ Veiller à ce que tous les tests numériques respectent les meilleures pratiques quant à la qualité des données et à l'analyse psychométrique. ✓ Améliorer le modèle de communication des résultats des tests pour faciliter leur utilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Transformer les tests de l'OQRE afin qu'ils répondent aux besoins d'apprentissage de chaque élève grâce à l'utilisation de la technologie de TAO (test adaptatif par ordinateur) et d'un modèle de test linéaire à la volée (tLOFT) basé sur des testlets. <ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que le nouveau modèle de test corresponde au programme-cadre provincial ainsi qu'à l'orientation, à la législation et à la politique du gouvernement. • Veiller à ce que ce modèle soit en phase avec les pratiques contemporaines en classe et les technologies actuelles. • Proposer des périodes d'administration des tests qui soient flexibles et mieux intégrées à l'enseignement en salle de classe. • Permettre une communication des résultats plus détaillée, en temps voulu, pour soutenir

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>la réussite des élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des outils de test personnalisables reflétant l'expérience contemporaine en classe et répondant aux besoins d'accessibilité. • Améliorer les délais de communication des résultats aux parties prenantes. <p>✓ Fournir diverses adaptations aux élèves qui en ont besoin pour faire le test, y compris la possibilité de le faire sur papier.</p> <p>✓ Mobiliser l'équipe de révision psychométrique pour qu'elle travaille de concert avec le personnel de l'OQRE afin de garantir la qualité des données et des pratiques psychométriques saines dans le cadre des tests numériques.</p>
<p>C. Soutenir les parties prenantes de l'OQRE dans la numérisation et la modernisation des tests.</p>	<p>✓ Mettre en place des ressources et du matériel de soutien destinés aux conseils scolaires, aux écoles, aux parents, tutrices et tuteurs ainsi qu'aux élèves afin de les soutenir dans la transition vers la plateforme numérique de test.</p>	<p>✓ Fournir des ressources, comme des modules d'apprentissage, des webinaires, des vidéos et d'autres supports appropriés, pour soutenir les conseils scolaires et les écoles dans l'administration des tests numériques.</p> <p>✓ Fournir des exemples de tests numériques et des tests pour s'exercer sur le site Web de l'OQRE.</p> <p>✓ Fournir des ressources aux parents, tutrices et tuteurs sur le site Web de l'OQRE.</p> <p>✓ Soutenir les écoles et les conseils scolaires en leur fournissant des outils de visualisation des données par le biais de la plateforme Power BI.</p>

Priorité stratégique 2 : Assurer une gouvernance et un engagement efficaces dans les activités de l'Office

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
<p>A. Élargir les réseaux et les partenariats en vue de renforcer les capacités professionnelles et les ressources financières de l'OQRE.</p>	<p>✓ Actualiser la stratégie d'engagement des parties prenantes de l'OQRE afin de répondre aux buts et objectifs du présent plan d'activités.</p>	<p>✓ D'ici le 30 avril 2023, actualiser la stratégie d'engagement des parties prenantes de l'Office en fonction de ses objectifs opérationnels et du protocole d'entente.</p> <p>✓ Maintenir en permanence des relations de collaboration avec les homologues du ministère, conformément au protocole d'entente de l'Office.</p>
<p>B. Identifier et prendre en compte les implications de l'intégration des ensembles de données donnant lieu à la diffusion de résultats significatifs.</p>	<p>✓ L'OQRE établira une norme sectorielle sur les exigences et les implications de l'intégration des ensembles de données en vue de la diffusion des résultats.</p>	<p>✓ D'ici le 31 mars 2024, l'OQRE instaurera une politique définissant l'autorité et les exigences en matière de conformité législative pour l'intégration des ensembles de données.</p>
<p>C. Collaborer efficacement avec les parties prenantes pour l'amélioration continue du travail de l'Office.</p>	<p>✓ Renforcer les partenariats avec les leaders des Premières nations, des Inuits et des Métis en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada qui s'appliquent à l'OQRE, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à connaître et à comprendre les besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis par rapport à l'éducation et aux tests à grande échelle en Ontario. 	<p>✓ D'ici le 30 juin 2023, mettre sur pied une équipe de l'OQRE chargée de diriger les activités de l'Office visant à répondre à tout appel à l'action applicable de la Commission de vérité et réconciliation.</p> <p>✓ D'ici le 31 décembre 2023, faire en sorte que des représentants et des voix autochtones siègent dans tous les comités de l'OQRE.</p> <p>✓ D'ici le 31 mars 2024, veiller à ce que les membres de l'équipe de l'OQRE reçoivent une formation sur la lutte contre le racisme et qu'ils soient conscients des besoins en matière d'éducation au sein des communautés autochtones de l'Ontario. L'apprentissage prendra diverses formes :</p>

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<ul style="list-style-type: none"> • séances de rencontre avec les communautés autochtones; • participation à des événements autochtones; • séances lors d’assemblées générales et d’autres événements organisés par l’OQRE; • initiatives en faveur de l’équité, de la diversité et de l’inclusion (ÉDI) en tant qu’éléments obligatoires des plans de performance individuels pour l’ensemble du personnel.
	<ul style="list-style-type: none"> • Établir des partenariats avec les leaders des Premières nations, des Inuits et des Métis afin de concevoir conjointement des stratégies, dans le cadre du mandat de l’Office, en réponse aux appels à l’action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ D’ici le 30 juin 2023, mettre en place un Conseil de concertation avec les partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis pour : <ul style="list-style-type: none"> • recueillir des commentaires sur les données relatives à l’éducation qui sont utiles et pertinentes pour les communautés autochtones et sur la façon dont l’OQRE peut collaborer de manière authentique; • soutenir l’application des données de l’OQRE, telle qu’elle est requise et appropriée, au service des communautés autochtones. ✓ D’ici le 31 décembre 2023, élaborer, en collaboration avec les communautés autochtones, le plan d’action de l’Office en vue de donner suite aux recommandations de la Commission de vérité et

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>réconciliation, en apportant notamment les améliorations nécessaires aux tests.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ D’ici le 31 mars 2024, déterminer les besoins des partenaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis en matière de tests et les incidences de la communication des résultats de l’OQRE et de son utilité pour ces partenaires. ✓ D’ici le 31 mars 2024, apporter des améliorations pour : <ul style="list-style-type: none"> • mieux refléter l’identité, la situation et les besoins d’apprentissage des élèves inuits, métis et des Premières nations, et s’assurer que l’OQRE a établi des relations et s’est engagé auprès des communautés autochtones afin d’éclairer ses activités d’évaluation, de communication des résultats et de recherche. ✓ D’ici le 30 septembre 2024, soutenir la recherche à l’aide des données de l’OQRE et d’autres données pertinentes en vue de révéler et de prendre en compte les domaines d’intérêt identifiés par les communautés autochtones.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tirer parti de la stratégie actualisée d’engagement des parties prenantes de l’OQRE pour orienter l’engagement de celles-ci. 	<p>L’OQRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ mobilisera toutes les parties prenantes clés dans le respect des objectifs de l’Office et de ceux du plan d’engagement des parties prenantes; ✓ élaborera des supports de communication clairs et convaincants pour tous les canaux

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		favorisant l'engagement des parties prenantes et les informant des activités et des résultats de l'Office; ✓ s'assurera d'utiliser les commentaires et la rétroaction des parties prenantes à des fins d'amélioration continue de l'Office.
D. Élaborer et exécuter un plan de communication efficace pour chaque priorité et objectif stratégique.	✓ Élaborer un plan de communication pour chacune des orientations stratégiques et chacun des objectifs.	✓ Élaborer des plans de communication qui décrivent les activités liées à l'ensemble des orientations et des objectifs stratégiques. ✓ Dans le respect des délais du projet, rendre compte de la mesure des supports de communication promus auprès du grand public et des parties prenantes de l'Office sur tous les canaux de communication.
E. Assurer une gouvernance et des pratiques de gestion efficaces et équitables.	✓ S'assurer que les cadres de gouvernance interne et de politique opérationnelle soutiennent le fonctionnement de l'Office en vertu de la législation provinciale et des directives gouvernementales. ✓	✓ Maintenir les opérations de l'Office en phase avec le cadre de gouvernance et de politiques de l'OQRE : <ul style="list-style-type: none"> • en examinant toute politique, procédure et ligne directrice de l'OQRE pour vérifier leur conformité aux directives et aux lois provinciales; • en communiquant et en mettant en œuvre les mesures décrites par le secrétaire du Cabinet; • en intégrant le programme de gestion des risques d'entreprise aux opérations de l'organisation; • en actualisant le programme de gestion des dossiers de l'Office; • en veillant à ce que les activités commerciales soient conformes aux

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>lois, directives et politiques provinciales;</p> <ul style="list-style-type: none"> • en dialoguant avec Infrastructure Ontario sur la planification future du lieu de travail; • en instaurant un processus conclu entre l'OQRE et le ministère de l'Éducation afin de rendre visible la façon dont les données et les recherches de l'OQRE sont utilisées chaque année par le gouvernement pour améliorer l'éducation.
F.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Veiller à la responsabilisation sur le plan des finances et des acquisitions et à la prestation de services exceptionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Tenir des rapports financiers exacts et opportuns fondés sur les directives du Conseil de la comptabilité du secteur public et les faire valider par un processus d'audit externe. ✓ Contrôler et rendre compte des dépenses chaque mois, puis effectuer une analyse des écarts au moins tous les trimestres. ✓ Améliorer l'efficacité de la prestation de services en mettant en place un nouveau système de collecte des frais (carte de crédit) pour les participants aux tests payants.
G.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faire en sorte que l'infrastructure relative à la technologie de l'information et les mesures de confidentialité et de sécurité soient conformes aux normes gouvernementales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entretenir une architecture d'entreprise actualisée et veiller à ce que les mises à jour des technologies et des processus soient prises en compte afin de soutenir l'amélioration des programmes et des processus. ✓ Renforcer l'infrastructure I&TI de

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
	applicables.	l'Office et les mesures connexes de confidentialité et de sécurité en optimisant les opérations du Centre de données de Guelph en collaboration avec le GSC et les STI.
<p>H. Veiller à la mise en place d'activités en lien avec la technologie de l'information et de mesures de sécurité efficaces.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Continuer à mettre en œuvre des mesures de sécurité afin d'atténuer les cybermenaces et de protéger les bases de données de l'OQRE. ✓ Examiner le cycle de vie renouvelé des données de l'OQRE et instaurer des mesures permettant d'améliorer l'efficacité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Optimiser les processus de technologie de l'information de l'OQRE en ce qui a trait à la sécurité, au développement de logiciels, à la gouvernance, aux activités, à la gestion des capacités et à la planification de la reprise après incident. ✓ Faire en sorte que des procédures de gestion des incidents et des mesures de protection soient en place en cas de cyberévénement. ✓ Procéder à un examen interne et externe des processus actuels de cycle de vie des données. ✓ Instaurer des mesures visant à améliorer l'efficacité du cycle de vie des données, tant sur le plan interne qu'avec les fournisseurs et partenaires externes.
<p>I. Favoriser une culture d'entreprise solide fondée sur un sentiment d'inclusion et d'appartenance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diriger et encourager l'engagement, la collaboration et l'inclusion des employés dans l'ensemble de l'Office. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Surveiller et entretenir les installations au besoin pour assurer un milieu de travail sûr et sain pour tout le personnel et contribuer à la promotion de son bien-être général. ✓ Promouvoir la collaboration et approfondir les connaissances du personnel sur toutes les fonctions du service par le biais de

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>réunions rassemblant toutes ces personnes, de séances « midi d'apprentissage », de ressources internes et de documents de référence, ainsi que de sondages de rétroaction.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer l'engagement des nouveaux membres du personnel dans le respect du mandat de l'OQRE en modernisant le programme d'orientation du personnel et en mettant en valeur les actions entreprises par l'ensemble des services de l'Office. ✓ Élaborer des activités destinées à s'assurer que les membres du personnel participent au mandat de l'Office et estiment que leurs besoins sont satisfaits : <ul style="list-style-type: none"> • en analysant les résultats du sondage sur l'engagement du personnel de l'OQRE et de la FPO et en y donnant suite. Comblent toute lacune dans les domaines identifiés. • en encourageant la participation aux événements et initiatives de formation professionnelle de l'OQRE et de la FPO, conformément aux restrictions de dépenses. • en améliorant la communication avec l'ensemble du personnel quant à l'évolution de l'agence et à ses activités futures par le biais des mises à jour mensuelles de la directrice générale ou du directeur général, des heures de bureau de l'équipe de direction, des réunions interservices, des notes de

BUTS	OBJECTIFS	MESURES DU RENDEMENT
		<p>synthèse des réunions d'exploitation, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ D'ici le 30 avril 2023, mettre sur pied une équipe de l'OQRE chargée de diriger les travaux de l'Office sur la résolution des inégalités et des obstacles du système. ✓ D'ici le 30 mai 2023, élaborer un plan pluriannuel visant à lutter contre les obstacles systémiques. ✓ Concevoir au moins une activité par an mettant en valeur un aspect de l'antiracisme et de la lutte contre les inégalités et les barrières systémiques dans le travail quotidien de l'Office. ✓ Garantir que les groupes de travail et les comités (comme le Comité d'accessibilité, le Comité de lutte contre le racisme et le Comité de recherche) rendent régulièrement compte de leurs travaux aux responsables et aux équipes.

Budget prévisionnel (en millions de dollars)

Secteur des programmes	Prévisions 2023-2024	Prévisions 2024-2025	Prévisions 2025-2026
3 ^e année et 6 ^e année (Lecture, écriture et mathématiques)	9,90	9,90	9,90
9 ^e année	6,42	6,42	6,42
Test provincial de compétences linguistiques	7,96	7,96	7,96
Test de compétences en mathématiques	0,00	0,00	0,00
Transformation	0,17	0,17	0,17
Budget d'exploitation	4,05	4,05	4,05
Total des charges d'exploitation des programmes de l'OQRE	28,51	28,51	28,51

Programme national / international (financé séparément par le Ministère)	0,60	0,60	0,60
Total des dépenses, y compris le Programme national / international	29,11	29,11	29,11
Allocation du Ministère pour les frais de fonctionnement de l'OQRE	28,33	28,33	28,33
Financement total à l'exclusion des projets nationaux / internationaux et autres projets du FPP	28,33	28,33	28,33
Programme national / international financé séparément	0,60	0,60	0,60
Financement total, y compris les projets nationaux / internationaux et autres projets du FPP	28,93	28,93	28,93
Immobilisations	0,25	0,25	0,25

NOTES / HYPOTHÈSES :

Les projections salariales sont fondées sur les postes actuels et sur les conventions collectives ratifiées.

Les coûts nationaux / internationaux dépendent des décisions du ministère quant à la participation de l'Ontario à ces évaluations et sont financés séparément par le ministère sur la base du recouvrement des coûts pour l'Office.

Les directives opérationnelles fournies à l'Office par le ministère de l'Éducation peuvent entraîner des modifications supplémentaires du financement.

Immobilisations

En vertu de la *Loi de 1996 sur l'OQRE*, l'Office ne peut acquérir, détenir ou aliéner un intérêt dans un bien immobilier, autre qu'un intérêt à bail, sans avoir obtenu au préalable l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil. L'OQRE doit se conformer à la directive relative aux biens immobiliers du CGG et à la politique immobilière du ministère des Services gouvernementaux lorsqu'il acquiert des locaux aux fins d'occupation et de programmes. Le siège de l'OQRE est loué au 2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto, Ontario.

Technologie de l'information et Plan de prestation de services électroniques

L'OQRE s'appuie de plus en plus sur la technologie pour mener à bien ses pratiques et services commerciaux fondamentaux, dont

la réalisation des tests et la collecte, le traitement et le stockage de ses données. L'accent a été mis sur l'établissement d'une infrastructure et de systèmes informatiques résilients, tels que les contrôles I&TI et les garanties de confidentialité et de sécurité que l'OQRE a ajoutés à son modèle opérationnel. L'OQRE fournit aux membres du personnel des conseils scolaires et des écoles de l'Ontario admissibles un accès sécurisé aux résultats de rendement et aux données des questionnaires de leurs élèves, ainsi qu'à des ressources conçues pour soutenir l'apprentissage des élèves. Le nouveau système interentreprises (B2B) d'accès aux données de l'OQRE et aux rapports Power BI permet au personnel des conseils scolaires d'accéder aux résultats de l'OQRE par le biais d'une connexion unique pour les utilisatrices et utilisateurs autorisés des écoles et des conseils scolaires. L'OQRE a travaillé de concert avec les partenaires du ministère et le personnel de la technologie de l'information des conseils scolaires pour mettre en œuvre la solution Azure de gestion des identités et des accès interentreprises au cours de l'été 2022. En 2023, l'OQRE poursuivra son exploration des façons de fournir des données et des résultats de qualité par des moyens fiables et faciles d'accès.

Au fil des prochains cycles d'activités, l'Office continuera à tirer parti de l'expertise du ministère dans les domaines de l'architecture d'entreprise et de la cybersécurité pour s'assurer que ses programmes sont conformes aux normes techniques du gouvernement (NTI-GO).

Initiatives en partenariat avec des tiers

L'OQRE collabore activement avec ses parties prenantes afin de s'assurer que les données de ses tests soient utilisées pour améliorer l'enseignement, soutenir le rendement des élèves et permettre d'accroître la qualité et l'efficacité du système éducatif public de l'Ontario.

Pour mener à bien ses programmes, l'Office dépend de tiers pour certaines fonctions de ses opérations. Parmi les exemples clés, citons la prestation de tests numériques lorsque l'OQRE en aura élaboré le contenu, ainsi que la communication de certaines de ses données aux parents, tutrices et tuteurs, au personnel enseignant et aux élèves.

Lorsqu'il fait appel à des tiers, l'Office procède aux tests indépendants appropriés en matière de confidentialité et de sécurité et consulte les unités clés du ministère, telles que la Cybersécurité et le Groupement I&TI pour les services à la collectivité, afin de bénéficier de leur expertise respective. Ces mesures permettent à l'Office de garantir une prestation de services sûre et fiable, dans le respect de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*, de la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, de la *Directive sur l'approvisionnement de la FPO* et des sections applicables des Normes de technologies de l'information du gouvernement de l'Ontario (NTI-GO).

À mesure que l'OQRE se modernise, il reconnaît la nécessité d'une réflexion faisant appel à une expertise à la fois interne et externe à l'Office. C'est pourquoi l'OQRE dispose d'un Panel consultatif sur la modernisation de la mesure du rendement

(PCMMR) qui partage ses connaissances et son expertise afin de soutenir l'Office dans l'atteinte de ses objectifs de numérisation et de modernisation tout en veillant à la solidité des méthodologies, des analyses et des approches de partage des connaissances. Le PCMMR est composé d'experts interdisciplinaires, dont des praticiens, des chercheurs et des universitaires dans des domaines liés aux tests à grande échelle.

L'OQRE implique les membres du personnel enseignant de l'Ontario à chaque étape du cycle de test : élaboration, administration et notation des questions à réponse construite. Dans tout le travail qu'il effectue, l'OQRE collabore avec des enseignantes et enseignants de langues française et anglaise de toute la province, et ce, pour diverses activités. L'Office est réceptif aux partenariats provinciaux, nationaux et internationaux, qui profitent mutuellement aux deux parties.

Le comité consultatif de l'OQRE offre des conseils et des recommandations sur les activités liées aux tests. Les membres du comité représentent le ministère de l'Éducation, les directions de l'éducation, les parents, tutrices et tuteurs, les directions d'école, les conseillères et les conseillers scolaires, les agentes et les agents de supervision, les fédérations des enseignantes et des enseignants et les organismes de recherche en éducation. Des comités spéciaux seront créés pour des consultations à court terme sur des activités précises.

Le Comité d'engagement des élèves de l'OQRE est un groupe d'élèves de l'élémentaire et du secondaire qui fournit à l'Office sa rétroaction, ses conseils et son expérience vécue. Les membres du comité représentent un éventail diversifié d'écoles et de communautés de l'Ontario. Leur contribution permet de s'assurer que les activités de numérisation et de modernisation de l'OQRE reflètent les besoins des élèves. L'Office place les élèves au centre de son travail et apprécie le point de vue des apprenantes et apprenants.

Le Comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion révisé les documents de tous les tests de l'OQRE. Ses membres possèdent des connaissances et des compétences dans les domaines de la diversité, de la culture, de l'acquisition d'une seconde langue et de l'éducation de l'enfance en difficulté. Les membres passent en revue puis discutent de tous les items des nouveaux tests, textes de lecture et autres contenus pour s'assurer que chaque élément est équitable, pertinent sur le plan culturel et accessible à toutes et tous les élèves.

Au nom de la province de l'Ontario, l'OQRE travaille aussi en partenariat avec les organisations nationales et internationales suivantes :

- l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), pour administrer le Programme international pour le

- suivi des acquis des élèves (PISA);
- le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), pour administrer le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE);
 - l'Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire (IEA), pour administrer le Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS et ePIRLS) et le projet Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences (TEIMS).

Plan de mise en œuvre

Les orientations stratégiques, les buts et les objectifs, ainsi que la lettre de mandat du ministère de l'Éducation, orientent le plan de mise en œuvre de l'Office et fournissent des lignes directrices sur l'enchaînement et les dépendances dont il faut tenir compte dans le cadre de ses activités. L'échéancier de mise en œuvre dépendra du rythme auquel les parties prenantes se rétabliront de la pandémie de COVID-19 et de leur disponibilité à s'engager dans les travaux complexes décrits dans le présent plan d'activités.

Au cours de l'exercice 2023-2024, l'Office se concentrera sur l'optimisation des processus de modernisation de ses principaux programmes et activités, ainsi que sur l'amélioration de la conception des tests en tenant compte de l'accessibilité, de la manière suivante :

Administration des tests numériques

L'Office poursuivra l'amélioration et la mise en œuvre des tests numériques en mettant l'accent sur les méthodes d'évaluation des tests adaptatifs par ordinateur (TAO). Par ailleurs, il continuera à écouter toutes les voix qui s'élèvent dans l'ensemble de l'Ontario, en particulier celles des communautés autochtones et d'autres communautés historiquement marginalisées.

La volonté de l'Office est de tirer parti de la technologie pour mettre en place un programme de tests sophistiqué, axé sur les besoins actuels et futurs des élèves de l'Ontario. Les activités suivantes mettent en évidence d'autres activités de modernisation qui devraient être achevées d'ici la fin du cycle d'activités :

1. Continuer à mettre en œuvre des changements en matière de tests et de communication des résultats pour soutenir les élèves et le personnel enseignant.
2. Continuer à améliorer les modèles de communication de données par l'utilisation de la plateforme Microsoft Power BI.
3. Continuer à partager des données avec les écoles et les conseils scolaires au moyen d'un système sécurisé et fiable conforme aux normes de la FPO en matière d'authentification des utilisateurs et de gestion de l'identité.
4. Renforcer le programme de confidentialité et de sécurité de l'Office en instaurant des recommandations issues des tests d'impact sur la vie privée et des évaluations des menaces et des risques qui seront menés à l'échelle de l'entreprise.

5. Développer et mettre à jour l'architecture d'affaires pour soutenir les améliorations des programmes et des processus et les initiatives de changement à venir.
6. Renforcer les mécanismes de participation des différentes voix dans l'ensemble de l'Ontario, dont celles des communautés autochtones.

Recherche

Les orientations stratégiques de l'Office mettent en évidence la recherche et l'engagement des parties prenantes comme des priorités essentielles. Ce plan d'activités orientera la recherche de l'OQRE vers le suivi et l'évaluation des initiatives de numérisation et de modernisation et vers l'optimisation des connaissances et de l'utilité de ses données de test.

Plan de communication

Contexte

L'OQRE est un organisme gouvernemental régi par un conseil d'administration qui contribue à la qualité et à la responsabilité du système éducatif financé par les fonds publics de l'Ontario. En tant qu'organisme fondé sur des preuves et sur la recherche, l'OQRE vise à donner aux membres du personnel enseignant, aux parents, tutrices et tuteurs, aux parties prenantes, aux responsables des politiques et au grand public, les idées et les renseignements nécessaires pour soutenir l'apprentissage des élèves et améliorer leurs résultats.

Stratégie

Au moyen de son matériel de communication, l'OQRE cherche à mieux faire connaître et comprendre l'Office et les informations qu'il fournit, à partager largement les résultats de ses tests et à s'engager de manière significative avec ses parties prenantes au sujet de l'utilisation optimale et appropriée de ses informations pour soutenir la croissance du rendement des élèves et contribuer à la responsabilité publique en matière d'éducation. L'OQRE fonde sa stratégie sur le concept de la communication intégrée (c'est-à-dire, s'appuyer sur de multiples canaux pour transmettre l'information à des publics clés).

Canaux de communication

Conformément au protocole d'entente, l'OQRE reconnaît sa responsabilité de collaborer avec le ministère de l'Éducation sur les questions d'intérêt public ayant une incidence sur le travail de l'Office ou du ministère.

L'OQRE utilise son site Web comme source centrale d'information pour tous ses publics. Le site Web de l'OQRE est révisé périodiquement afin de s'assurer qu'il respecte les lignes directrices et les règlements applicables, y compris la LAPHO et l'initiative pour un gouvernement ouvert. Le site est une source d'information complète sur l'Office et ses services. Il comprend également des versions électroniques des rapports de résultats aux tests, des exemples de tests, des guides d'administration et d'autres ressources. Au fur et à mesure que l'Office modernise ses programmes, il continuera à partager des informations, des données et des réflexions par le biais de son site Web. L'Office dispose aussi d'un centre d'information qui a pour rôle de répondre aux demandes de renseignements reçues par courriels ou au moyen de son numéro de téléphone sans frais.

L'OQRE exploite également les médias sociaux comme moyen de partager des renseignements et de dialoguer directement avec le public. À l'heure où l'Office se numérise et se modernise, les médias sociaux jouent un rôle important dans la communication d'informations aux publics clés.

Une plus grande visibilité des données et des renseignements de l'OQRE lui permettra de communiquer efficacement avec son public et de mieux soutenir les élèves et le système éducatif public de l'Ontario.

Identification, évaluation et stratégies d'atténuation des risques

L'OQRE entreprend chaque année un processus d'examen des risques et en rend compte au ministère de l'Éducation. Dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise de l'Office, l'OQRE examine ses risques sur une base trimestrielle. La section suivante résume les risques auxquels l'Office est le plus exposé.

Perturbation technique pendant ou après une séance de test

Le risque qu'une panne informatique ait un impact sur les élèves avant ou pendant une séance de test (à l'école ou auprès du fournisseur de tests numériques de l'Office) constitue un danger pour les opérations de l'OQRE. Pour remédier à ce risque, l'Office a identifié les stratégies d'atténuation suivantes :

- Des tests de confidentialité et de sécurité du système du fournisseur ont été entrepris en collaboration avec les STI et le Groupement I&TI. Toutes les recommandations « élevées » et « critiques » ont été mises en œuvre. Les tests de sécurité se poursuivront chaque année, tandis que les tests de confidentialité seront effectués tous les deux ans ou lors de toute modification substantielle des données recueillies.
- L'Office a mis en place des processus de soutien technique et de salle de crise virtuelle pour identifier, transmettre et résoudre rapidement les problèmes. L'OQRE s'entretient régulièrement avec les responsables I&TI des conseils scolaires afin

de promouvoir l'échange de renseignements.

- Les tests sont effectués dans un environnement en nuage, lequel atténue mieux les risques liés à la capacité et à la cybersécurité qu'un modèle sur site.
- L'OQRE se charge du développement et de la mise à jour de l'architecture commerciale de l'Office (par exemple, le modèle de fonction commerciale, le modèle de processus commercial, les utilisateurs et les rôles, les flux de données et les parcours des utilisateurs).
- L'Office a mené des activités de préparation technologique auprès des conseils scolaires. De telles activités seront répétées chaque année, selon les besoins.
- Des périodes d'administration flexibles continueront d'être proposées par l'Office afin d'alléger la charge technique de la solution, de l'administration et de l'infrastructure.
- L'OQRE a mis en place des procédures normalisées pour la mise à l'essai du système de test en ligne avant le début des périodes d'administration.

Qualité et intégrité des données

La conformité aux normes relatives à une évaluation à grande échelle équitable, valide et fiable est importante pour la qualité et le bien-fondé des tests et des résultats de l'Office. Afin de limiter le risque d'anomalies dans les données, l'Office a élaboré les stratégies d'atténuation suivantes :

- Tirer parti de l'expertise du comité consultatif en psychométrie de l'OQRE.
- Instaurer des processus internes d'assurance qualité permettant de contrôler la qualité des données des fournisseurs.
- Documenter, automatiser et respecter les processus techniques et d'assurance qualité du *cadre de qualité des données* de l'OQRE.
- Transférer les données conformément aux normes NTI-GO en matière de sécurité et de confidentialité.

Retards dans la diffusion des résultats

Si des retards surviennent lors de l'administration des tests, de la notation ou de la validation des données, il est possible que les résultats soient communiqués tardivement au ministère et au grand public. L'OQRE a mis en place les contrôles suivants pour minimiser les retards :

- des tests rigoureux et un contrôle de la qualité de tous les nouveaux processus;
- un suivi des activités par rapport aux calendriers de diffusion des résultats et une prise en compte des problèmes de manière appropriée;
- une vérification et un déploiement continus des améliorations des processus afin de minimiser les problèmes récurrents et

- de simplifier la communication des résultats;
- la communication de tout retard au ministère et à l'ensemble des parties prenantes.

Répondre aux attentes du grand public ou des parties prenantes

La méconnaissance du rôle de l'Office et de la valeur des données qu'il recueille pour soutenir le rendement des élèves peut avoir des répercussions négatives sur ses activités. Les initiatives ci-dessous aideront l'OQRE à clarifier son mandat vis-à-vis des perceptions de ses parties prenantes et à soutenir les écoles et les conseils scolaires :

- Communiquer clairement l'objectif des tests de l'OQRE et soutenir les parents, tutrices et tuteurs, le grand public et la communauté éducative pour qu'ils tirent parti des informations de l'Office en vue de l'amélioration des élèves et du système éducatif.
- Disposer d'un plan de communication actualisé comprenant des stratégies pour faire face aux reportages négatifs des médias.
- Suivre quotidiennement les médias et répondre aux questions importantes, le cas échéant.
- Renforcer la capacité des parties prenantes au moyen d'initiatives de sensibilisation axées sur les avantages et l'utilisation judicieuse des données de l'OQRE pour la planification de l'amélioration.
- Maintenir une relation de collaboration avec le Ministère pour discuter des connaissances, des politiques et des pratiques liées à l'apprentissage des élèves de la province.
- Collaborer avec le ministère pour fournir des renseignements opportuns au milieu éducatif afin de soutenir son travail en faveur du rendement des élèves et de tenir ses membres au courant des activités de l'OQRE.

Ressources humaines

La transformation du fonctionnement de l'Office fait que les ressources humaines déterminent les exigences de recrutement et fournissent aux directeurs et aux gestionnaires des stratégies et un soutien afin de pourvoir rapidement les postes vacants et maintenir les activités de l'entreprise et les niveaux de service.



2, rue Carlton, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5B 2M9
Téléphone : 1 888 327-7377 | Site Web : www.oqre.on.ca
© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2022